

ARRÊTÉ N° 20-213 portant nomination de la directrice générale des services adjointes

Arrêté n° 20-213 portant nomination de la directrice générale des services adjointes

Le président de l'université Jean Moulin,

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L.712-2 ;

Vu la délibération n° D2019-01-01-Ins du conseil d'administration de l'université Jean Moulin adoptée le 8 janvier 2019 portant approbation par le conseil d'administration statuts de l'université Jean Moulin ;

Vu la délibération n° 2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;

Vu l'arrêté n° 20-212 du 29 septembre 2020 portant nomination de la directrice des ressources humaines ;

Vu la candidature de madame Tifenn LEBEAU,

ARRETE

Article 1^{er} – Madame Tifenn LEBEAU, attachée principale d'administration, directrice des ressources humaines de l'université Jean Moulin, est nommée directrice générale des services adjointe à compter du 21 novembre 2019.

Article 2. – La directrice générale des services et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché sur les panneaux d'informations administratives de l'université et publié sur son site intranet.

Fait à Lyon, le 29 septembre 2020

Le président,

Jacques COMBY

